

Le centre d'intégration **professionnelle** a vingt ans

FORMATION Le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle basé à Couvet a considérablement développé son offre de formation depuis 1994, date de sa création. L'Etat a accompagné et appuyé matériellement et financièrement les objectifs poursuivis par cet organisme au service de la réinsertion professionnelle. Actuellement, plus de 120 places de formation/bilan et de pratique industrielle sont proposées aux différents partenaires. En avril 1994, un premier atelier de formation pratique est ouvert au Val-de-Travers sous l'égide du CNIP. Il permet à des adultes non qualifiés d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles. Ces personnes accèdent aux activités sans conditions particulières à l'except-



Le CNIP ouvre ses portes pour ses 20 ans. (ARCH. RICHARD LEUENBERGER)

tion de prérequis spécifiques à certaines formations. Leur admission se fait généralement via les offices régionaux de placement, les offices AI, d'autres institutions et des entreprises qui souhaitent donner l'oppo-

rtunité à leurs collaborateurs/trices d'un perfectionnement professionnel. La possibilité de s'inscrire individuellement existe également. On assiste alors à la naissance d'un nouveau concept de for-

mation. Le 25 janvier 1999, lors d'une conférence de presse sur la politique cantonale de l'emploi et du marché du travail, le chef du Département de l'économie publique se fait le porte-parole du Conseil d'Etat en annonçant la volonté du gouvernement de développer le CNIP. Il considère en effet qu'il s'agit d'un outil important dans l'aide à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle ainsi que d'une contribution essentielle à la formation pratique de personnes (ouvriers qualifiés ou non) pour les besoins de l'industrie neuchâteloise. Le 17 août 1999, le Grand Conseil neuchâtelois accepte, sans opposition, toutes les propositions faites par le Conseil d'Etat au sujet du CNIP (missions,

développement, nouveau crédit d'investissement). Au début du mois d'avril 2001, le CNIP déménage de la rue du 1er Mars 11 au Site Dubied 12, dans l'ancienne usine Dubied rénovée. Le CNIP dispose alors de plus de 5'000 m² pour développer son outil de formation. Le CNIP obtient les certifications ISO 9001 (dès 2001) et EduQua (dès 2004). En avril 2009, en fonction de l'évolution de ses activités, le Grand Conseil révisé le statut du CNIP. Il devient alors, au 1er janvier 2010, au travers d'une nouvelle loi cantonale, un établissement autonome doté de la personnalité juridique. En août 2011 s'ouvre la première classe d'apprentis polymécaniciens dans le cadre du partenariat qui

lie le CNIP avec le Réseau des Fleurons du Val-de-Travers. En mars 2013, est inauguré le nouvel atelier Pierre Dubied, dans le cadre des programmes spécifiques d'emplois temporaires initiés par le service de l'emploi. Dès le 10 juin 2013, le CNIP se décentralise avec l'ouverture d'une observation/bilan à La Chaux-de-Fonds, rue de la Paix 152. Le CNIP réalise également du coaching. Cette prestation s'organise sous différentes formes (visites à la place de travail, entretiens individuels, collaboration active entre les différents partenaires). Le coaching permet à la personne coachée de prendre confiance en elle, d'approfondir ses connaissances et d'améliorer ses performances. /ré